

Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 septembre 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 septembre 2016

### REGIE DES DECHETS MENAGERS – ADAPTATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel SIMON, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Michel PAILLEY, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Luc DELAGARDE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Céline VALEZE à Elodie TRUONG

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO

#### Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 SEPTEMBRE 2016**

### **REGIE DES DECHETS MENAGERS – ADAPTATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Après avis du conseil d'exploitation,

La Communauté d'Agglomération a voté la création d'une régie à autonomie financière le 1er juillet 2002 afin de suivre et d'organiser cette activité dans un contexte de forte disparité dans l'administration de ce service public, puisqu'en 2002 il existait sur le territoire, après transferts de la compétence, 31 taux de TEOM.

La réalité du service est toute autre aujourd'hui puisque l'organisation de la compétence gestion et élimination des déchets ménagers a été rationalisée, entraînant de fait une simplification de l'organisation administrative et de la fiscalité : il n'existe plus désormais que 3 taux de TEOM sur l'ensemble du territoire de la CAN.

La mise en œuvre de la loi NOTRe renforce le rôle de la gestion des déchets dans les politiques environnement et développement des territoires. La compétence déchets passant d'optionnelle à obligatoire, il devient désormais opportun d'organiser le service, élément stratégique dans le paysage régional, par une gestion et un pilotage directs au sein de la communauté d'agglomération.

La consultation du Comité Technique, obligatoire puisqu'il s'agit d'une mesure d'organisation et de fonctionnement de service, a eu lieu le 30 juin 2016.

La concertation se déroulera désormais :

- dans le cadre de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) à l'occasion de l'examen du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte, évacuation et traitement des ordures ménagères,
- dans le cadre de comités de pilotage ad'hoc créés ultérieurement par avenant aux conventions en cours.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Mettre fin au 31 décembre 2016 à la régie à autonomie financière des déchets ménagers instituée en 2002,
- Mettre fin aux fonctions des membres du Conseil d'Exploitation au 31 décembre 2016,
- Réintégrer les opérations figurant au bilan de l'exercice 2016 de la Régie dans le budget principal de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2017,

- Charger le Président d'exécuter budgétairement et comptablement la présente décision en lien avec les services administratifs et le Trésorier de la Communauté d'Agglomération.

**Motion adoptée par 63 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 15.**

Pour : 63  
Contre : 0  
Abstention : 15  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**